

Avec la contribution financière de



Emploi
Québec

Éducation,
Loisir et Sport
Québec



CAMP familial ST-URBAIN



Un petit village ... Une grande famille ...

INFO-KIT 2015 – Séjours de 6 nuitées

Règlements et renseignements généraux

[Veuillez lire ce document avant de signer ou de payer le dépôt de votre contrat de séjour.]

[En cas de refus des présentes modalités, contactez immédiatement le camp.]

 Retrouvez-nous
sur Facebook

www.facebook.com/CFSUrbain

1651 boulevard Chertsey,
Chertsey (Québec)
J0K 3K0

Téléphone : 450 882-4719
Sans frais : 1-888-882-4719

www.campfamilial.org

Le Camp familial St-Urbain

Notre mission est de procurer aux familles à revenus modestes, de toute origine culturelle, ainsi qu'aux personnes handicapées, un lieu de vacances accessible afin de favoriser un bien-être par un contact harmonieux avec la nature et de favoriser les échanges entre les participants.

Info-Kit 2015

Nous vous faisons parvenir cette brochure afin de vous aider à mieux préparer vos vacances au Camp familial St-Urbain (CFSU). Nous espérons que la lecture de ce document saura vous éclairer sur notre fonctionnement et nos règlements.

À noter que plusieurs clarifications ou changements ont été apportés afin de faciliter votre séjour.

***Que vous soyez des campeurs qui reviennent
année après année depuis 15 ans ou
une nouvelle famille,
prière de lire attentivement ce document.***

Structure du camp

La corporation du Camp familial St-Urbain est un organisme communautaire sans but lucratif qui exerce ses activités depuis 1987. Les origines du site datent cependant de 1927.

Les « propriétaires » sont les membres-utilisateurs qui paient annuellement leur adhésion à la corporation (10\$ par famille). Quiconque le désire peut devenir membre de la corporation et s'impliquer davantage.

L'ensemble des membres est convoquée à une assemblée générale annuelle où les orientations pour les années suivantes sont adoptées. Lors de cette rencontre, les membres élisent les administrateurs de la corporation qui verront au bon fonctionnement de l'organisation jusqu'à la prochaine assemblée générale. Ces administrateurs forment le Conseil d'administration.

Le directeur général est embauché par le Conseil d'administration pour réaliser la gestion quotidienne des activités de l'organisme (embauche du personnel, gestion des achats, planification, etc.)

Objectifs du camp

- Offrir des activités sportives et culturelles aux vacanciers dans un cadre de détente et de plaisir;
- Offrir aux parents et aux enfants un moment favorisant les liens familiaux;
- Encourager les échanges entre les diverses communautés culturelles qui se côtoient au camp;
- Favoriser l'intégration des personnes atteintes d'un handicap à la vie de groupe et aux activités régulières.

Votre séjour

ARRIVÉE : **DIMANCHE de 16h00 à 21h30**

DÉPART : **SAMEDI À 10H00**

NOUVEAUTÉ 2015

- Le visiteur ou le vacancier doit absolument se présenter au pavillon d'accueil dès son arrivée sur le site afin de valider son inscription. À ce moment, un bracelet sera remis pour chaque participant de votre groupe. Ce bracelet doit être porté tout au long du séjour pour profiter des repas et des activités sur le site.
- Si vous pensez arriver plus tard que l'heure prévue, vous devez en aviser l'administration. Les consignes vous seront alors données au téléphone pour votre arrivée et votre inscription se réalisera le lendemain matin.
- **Le jour du départ, votre unité d'hébergement doit être libérée après le déjeuner, soit au plus tard à 10h00**, afin de permettre au personnel d'effectuer le ménage des lieux.

NOUVEAUTÉ 2015

Horaire quotidien

Avant-midi

7h45 – 9h00

Déjeuner pour les familles ayant des enfants de 5 ans et -

8h00 – 9h00

Déjeuner

9h30 – 11h30

Animation par groupes d'âge ou activité libre

11h45 – 13h00

Dîner pour les familles ayant des enfants de 5 ans et -

12h00 – 13h00

Dîner

Après-midi

13h30 – 16h00

Animation par groupes d'âges ou activité libre

15h00 – 15h30

Collation

17h15 – 18h30

Souper pour les familles ayant des enfants de 5 ans et -

17h30 – 18h30

Souper

Soirée

19h30 – 20h30

Animation familiale

20h30

Feu de camp

23h00

Arrêt du bruit

*L'horaire de baignade et de la halte-garderie se retrouvent sur la programmation des activités remise lors de votre arrivée. **Baignade en présence des sauveteurs seulement.***

Activités



- Animation par groupes d'âges dès 3 ans
- Halte-garderie pour les enfants de 9 à 36 mois
- Animation pour les adultes

Avec encadrement obligatoire

Baignade
Traversée du lac à la nage
Arts plastiques
Camping (3 à 17 ans)
Tir à l'arc

Activités libres

Canots*
Kayaks*
Pédalos*
Volleyball
Pétanque
Soccer
Randonnée en forêt
Feux de camp
Hébertisme (totalement refaite en 2015!)*



*Ces activités nécessitent l'encadrement d'un animateur ou d'un adulte pour les participants de 12 ans et moins.

Activités structurées

Improvisation
Animation théâtrale
Interprétation de la nature
Survie
Tchoukball
Intercross

Note : Toutes les activités libres sont également offertes sous forme structurée lors des activités par groupes d'âges.

Le service à la cafétéria

NOUVELLES PRÉCISIONS EN 2015

- Les campeurs de moins de 10 ans doivent rester assis à la table (pas de jeux, pas de course, etc.) et les campeurs de 10 ans et plus doivent leur apporter les repas. Cela est nécessaire pour éviter les accidents qui seraient nombreux autrement. Cela s'applique également pour le jus, le lait, etc.
- Seules les familles avec des enfants de 5 ans et moins peuvent se présenter à la salle à manger 15 minutes avant l'heure indiquée.
- Seulement ceux qui ont demandé le repas végétarien lors de leur inscription pourront l'obtenir.
Il n'est pas possible de choisir entre le repas régulier ou végétarien à chaque service.
- Il y a possibilité de revenir se faire servir 20 minutes après l'heure du service.
- Des fruits sont servis à la collation de l'après-midi.

OFFERTS EN TOUT TEMPS (24/24H) :

Café, thé, tisane, lait et jus/boissons à saveur de fruits.
Rôties et confiture (comme collation permanente)

*Sur demande, un exemple de menu prévu peut vous être acheminé par courriel.
Applicable pour les repas réguliers ou végétariens.

Spécificités alimentaires :

Les besoins suivants peuvent être répondus par la cuisine :

- ✓ Végétarien
- ✓ Sans poisson
- ✓ Sans produit laitier (lactose)
- ✓ Sans œuf
- ✓ Sans porc ou dérivé du porc (Cependant, aucune nourriture Casher ou Halal n'est fournie par le camp.)
- ✓ Sans gélatine
- ✓ Sans arachide (Les noix sont limitées au maximum, mais seules les arachides sont bannies de la cuisine ou sur le camp en général.)

Pour les autres besoins, vous pouvez contacter la direction par courriel
(dparadis-lapointe@campfamilial.org).

Alors, il faut considérer que les autres spécificités (sans gluten, sulfite, etc.) ne seront pas prises en charge par la cuisine. Des campeurs avec de tels besoins sont invités à héberger dans l'Abénakis (section du haut) où une cuisine complète a été aménagée pour se faire à manger de façon autonome.

Aucun rabais n'est alloué pour des repas en moins.

Très Très IMPORTANT

Derniers détails de la cafétéria

- La table où vous prendrez vos repas vous est assignée pour tout le séjour.
- La salle à manger est ouverte jour et nuit, sauf durant l'après-midi où elle est fermée de 13h30 à 16h30, pour le ménage.
- Veuillez empiler les chaises et les placer à côté de votre table après le dîner, pour faciliter le nettoyage du plancher.
- Nous demandons à tous de respecter les heures de repas.
- La nourriture et la vaisselle doivent obligatoirement demeurer à l'intérieur de la cafétéria.
- Après chaque repas, vous devez trier votre vaisselle aux endroits désignés pour que le personnel de la cuisine puisse la nettoyer.
- Il est demandé de ne pas laisser de vaisselle ni de déchets sur les tables en dehors des heures de repas.
- Deux (2) réfrigérateurs, un (1) four à micro-ondes et un lavabo sont à la disposition des vacanciers dans la salle à manger. Chaque auberge (Abénakis, Louis-Riel et Acadien) possède un réfrigérateur qui leur est réservé.

~ Le Camp familial St-Urbain est un environnement sans arachide. Nous vous prions de le respecter ~

NOUVELLES PRÉCISIONS EN 2015

Eau potable, une denrée limitée et précieuse!

- L'eau potable de tout le site est fournie par un puit artésien unique. La disponibilité de l'eau est suffisante pour une consommation raisonnable.
- En cas de pénurie, de l'eau non potable peut être acheminée pour les besoins sanitaires (toilettes, douches et lavabo). Soyez vigilants quant aux affichages disposés à proximité des points d'eau.
- L'utilisation du système « double chasse d'eau » est présent sur tout le site pour réduire la consommation d'eau. Merci de l'utiliser pour aider la vie collective.
- **L'eau de la cafétéria est potable en tout temps.**

Note : Les papiers essuie-mains vont à la poubelle. Ne pas les jeter dans la toilette.
Seul le papier hygiénique peut être disposé dans la toilette.

Mesures d'urgences diverses

En cas de feu

- ✓ Restez calme.
- ✓ Abénakis ou Louis-Riel; utilisez une station manuelle d'incendie, si possible.
- ✓ Dirigez-vous vers la sortie la plus proche. Laissez vos biens à l'intérieur.
- ✓ Regroupez-vous à la Mosaïque. Restez-y jusqu'à recevoir les consignes des responsables du site.

NOUVELLES PROCÉDURES EN 2015

Si le feu est dans un bâtiment voisin au vôtre, évacuez également votre bâtiment et dirigez-vous vers la Mosaïque.

En cas de besoin médical (problème de santé)

- Le chalet de cèdre (derrière l'accueil) est l'infirmerie désignée. Du personnel y est disponible en tout temps (24h/24h).
- Le camp ne tient aucun médicament en inventaire et en aucun cas n'est autorisé à en administrer.
- Le CLSC de Chertsey est situé à environ 15 minutes du camp en voiture, l'hôpital-Laurentien à 45 minutes, le centre hospitalier de St-Jérôme à 50 minutes et le centre hospitalier de Joliette à 60 minutes. Nous ne sommes pas responsables du transport.

NOUVELLES PROCÉDURES EN 2015

Activités nécessitant une attention particulière

Feu de camp

- ✓ Autorisé à l'aire de feu à proximité de la Mosaïque
- ✓ Autorisé à l'aire de feu dans le quartier des huttes
- ✓ Interdit en forêt ou ailleurs sur le domaine
- ✓ Présence d'un adulte requis en tout temps
- ✓ Les interdictions de feu doivent être respectées sur directives de tout employé.

Activité hors du site principal (randonnée en forêt, hébertisme ou achat au village)

- ✓ Avisez l'accueil avant de quitter le site principal.
- ✓ Désignez un adulte responsable de vos enfants en votre absence.

Pêche

- ✓ Permis de pêche obligatoire (en vente au village, 7 km)
- ✓ Autorisée au quai désigné à proximité du pont Soleil
- ✓ Autorisée en canot ou en pédalo
- ✓ La pêche aux leurres vivants (sauf les vers) est interdite
- ✓ Utilisation des embarcations du camp obligatoire (embarcation personnelle interdite)
- ✓ Maximum de 5 prises en votre possession par permis de pêche
- ✓ Vous devez déclarer quotidiennement vos prises au bureau d'accueil.

Cigarettes / cigarettes électroniques / brûleurs en tout genre

- ❖ Ceux-ci sont interdits à l'intérieur ou à proximité de tous les bâtiments (terrasses incluses) et en forêt
- ❖ Merci de disposer vos déchets dans les contenants de métal (grosses conserves) présents sur le site et prévus à cet effet.

IMPORTANT

Téléphone public

- Le fournisseur téléphonique a retiré tous les téléphones publics. Le camp ne dispose pas de téléphone de courtoisie sauf pour les urgences. Les téléphones cellulaires peuvent être utilisés à proximité de l'accueil.

Réduction du nombre d'appareils disponibles

Buanderie

- ✓ 2 laveuses et 2 sécheuses sont disponibles à l'arrière de la cafétéria.
- ✓ Les 1\$ et 0,25\$ sont acceptés.
- ✓ Seul le savon Haute efficacité « HE » doit être utilisé. Disponible à l'accueil pour 1\$

Lors de votre départ

- Il y a une boîte de récupération à la Cafétéria, dans l'Abénakis et à la Mosaïque pour amasser les cannettes consignées (métal).
- Les bouteilles de plastique sont récupérées uniquement à la cafétéria.

Les fonds récupérés ainsi sont remis pour une activité sociale pour les employés.
Merci de vos contributions!

Règlements généraux de fonctionnement

- **Les parents sont responsables de leurs enfants en tout temps.** *Ainsi, même lorsque les enfants sont en activités sous la supervision de l'équipe d'animation, les parents peuvent être appelés à intervenir immédiatement auprès de leurs enfants.*
- **Chaque vacancier est concerné par la qualité de vie au camp.** *Chacun doit porter une attention particulière aux autres vacanciers ainsi qu'à la propreté des lieux naturels et des bâtiments. Chaque famille s'occupe elle-même de l'entretien de son unité d'hébergement durant son séjour.*
- **Aucun véhicule non autorisé ne pourra circuler sur le site du camp.** *Toutefois, les vacanciers peuvent utiliser leur véhicule à leur arrivée, afin d'aller porter les bagages à leur unité d'hébergement.*
- **Les appareils audio doivent être utilisés à l'intérieur des hébergements uniquement.** *Il faut en modérer le niveau sonore également.*
- **Le silence est de mise à partir de 23h00 tous les soirs,** sauf le vendredi où le bruit est toléré jusqu'à minuit.
- Pour des raisons d'hygiène et de santé publique, les **animaux domestiques ne sont pas admis au camp.**
- **Le camp et ses employés ne peuvent être tenus responsables des pertes ou vols** subis durant votre séjour. *Nous vous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeur sur le site (iPod, bijoux, etc.)*
- **La consommation de boissons alcoolisées est permise dans des contenants incassables** et seulement à l'intérieur des chalets et à la cafétéria, en soirée au pavillon communautaire et autour des feux de camp. *L'usage abusif de l'alcool n'est pas toléré (être saoul).*
- **L'usage de drogues ou de substances illicites est formellement interdit sur le site.**
- **Les vacanciers doivent avertir le personnel d'accueil de la visite de parents et d'amis.** *Des frais d'accès au site sont chargés à tout visiteur (même une ½ journée). La direction se réserve le privilège de refuser la présence de visiteurs si la limite de capacité d'accueil du camp est atteinte.*
- **Respectez la nature !** *Il est interdit de capturer ou de perturber (nourrir ou lancer des roches) des grenouilles ou d'autres animaux ou d'arracher les nénuphars et autres plantes.*
- **Dans l'intérêt général, les individus qui troublent la quiétude des autres ou portent atteinte à l'intégrité des lieux seront invités à collaborer.** *Autrement, les personnes ayant une conduite répréhensible seront invitées à quitter le site du camp, et ce, sans aucun remboursement.*
- **Tout acte volontaire qui aurait des conséquences néfastes sera considéré comme du vandalisme.** *Des poursuites seront intentées sauf sur remboursement des dommages dans un délai de 7 jours.*

À apporter - Aide-mémoire

Incontournables

- Carte d'assurance-maladie
- Oreiller et literie
- Couvertures chaudes
- Sac de couchage et matelas de sol (camping pour les enfants)
- Chasse-moustiques, lotion solaire et chapeau
- Petit sac à dos
- 2 paires de souliers et/ou espadrilles
- Vêtements de saison
- Maillot de bain
- Articles de toilette et serviettes
- Imperméable et bottes de pluie
- Vêtements et chaussures pour les activités salissantes
- Savon à lessive liquide HE
- Monnaie pour la buanderie
- Lampe de poche
- Tasses et verres incassables
- Chaise haute, poussette et chaise de plage

Facultatifs

- Sac opaque avec fermeture pour les provisions conservées dans les réfrigérateurs communautaires
- Couvre-matelas
- Ventilateur
- Petit miroir
- Instruments de musique
- Jeux de société
- Canne à pêche (et permis de pêche)
- etc....

Pour se rendre

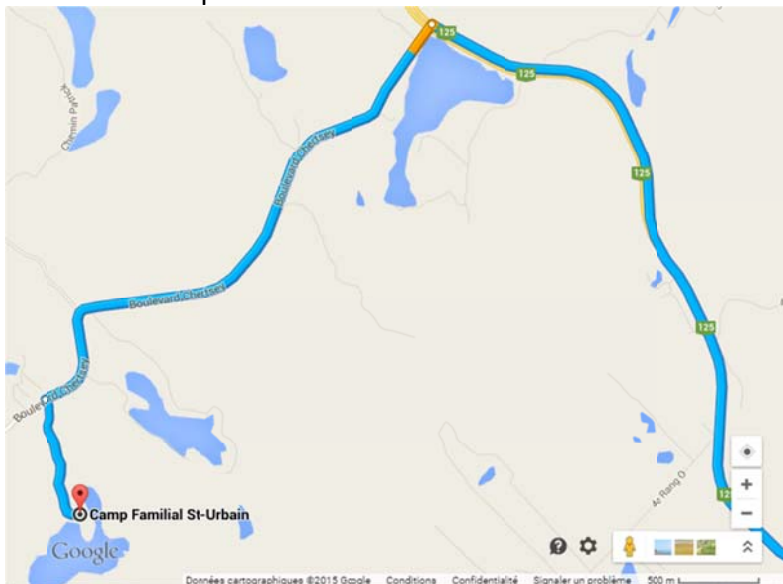
En autobus :

De Montréal, prenez le métro (ligne verte, direction Honoré-Beaugrand), rendez vous à la station Radisson. De là, prenez l'autobus circuit 125 St-Donat-Chertsey/Montréal pour vous rendre à la municipalité de Chertsey.

Avant de vous procurer votre billet d'autobus, vérifiez l'horaire des départs avec le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL). Pour tout renseignement, appelez : 1-877-492-6111. Visitez aussi leur site internet : www.crtl.gouv.qc.ca/principale/principale.htm . Avant votre séjour ou avant de prendre l'autobus pour le camp, vous devez organiser votre transport du village au camp. Le camp n'organise pas le transport du Village du camp.

En auto :

De Montréal, prenez l'autoroute 25 Nord. Roulez jusqu'à St-Esprit et prenez à gauche sur la route 125 Nord. Dépassez le village de Chertsey d'environ 6 kilomètres et prenez le boulevard de Chertsey (Également nommé chemin de Chertsey ou 6^e rang) en direction Estérel/ Ste-Marguerite à votre gauche. Roulez 4 kilomètres sur cette route et vous y êtes ! L'entrée du site est à votre gauche. Le camp est situé à moins d'un kilomètre à l'intérieur du boisé sur la route de gravier. Pour vous aider, suivez nous à l'aide des panneaux bleus sur le bord des routes!



Source : ©Google Map 2015

Utilisation autorisée selon la politique d'utilisation retrouvée au <http://www.google.ca/intl/fr/permissions/geoguidelines.html>

Au plaisir de vous accueillir chez nous!

La réussite de la mission du CFSU est possible grâce à la contribution financière de



Éducation,
Loisir et Sport
Québec

Emploi
Québec

Sans oublier les nombreuses entreprises s'impliquant à différents niveaux ainsi que nos nombreux bénévoles.

Quiconque le souhaite peut devenir membre en payant sa part sociale annuelle (10\$ pour une famille) et ainsi s'impliquer plus significativement dans la vie du camp. Bienvenue à tous!